

COMMUNE D'ECLEPENS



NOVEMBRE 2011-2



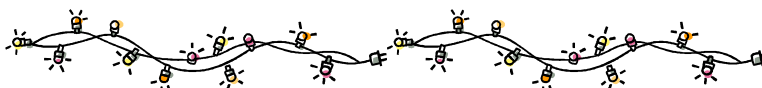
SAPINS DE NOEL

La distribution des sapins de Noël aura lieu, devant le bâtiment polyvalent, le

samedi 17 décembre à 9 heures.

Seules les personnes préalablement inscrites auront droit à un sapin.

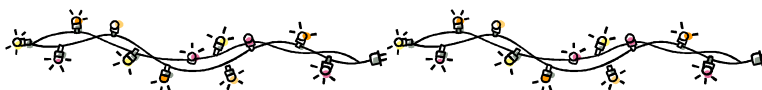
A cette occasion, la société de jeunesse servira du vin chaud et le père Noël distribuera les cornets, offerts par la commune, aux enfants.



MISE DE BOIS

La mise de bois de feu en stères aura lieu le **samedi 17 décembre, à 11 heures.**

Rendez-vous à l'ancienne décharge communale.



NOEL DES CLASSES D'ECLEPENS

Les élèves illumineront les fenêtres décorées du collège le

jeudi 22 décembre, à partir de 17 h.

Venez nombreux les écouter chanter dans la cour de l'école et partager un thé de Noël.



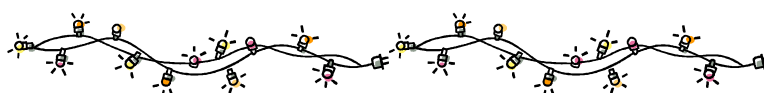


DEBLAIEMENT DE LA NEIGE

La commune ne se rend pas responsable des dégâts causés aux voitures garées sur la voie publique, lors du déblaiement de la neige.

En cas de chutes de neige, nous vous saurions gré d'évacuer les véhicules stationnés le long des routes et des chemins communaux.

Merci de faciliter le travail de nos employés communaux.

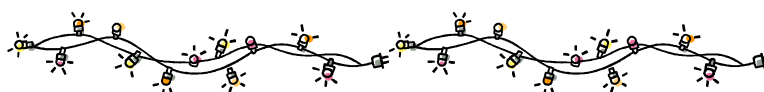


POMPIERS

Afin de compléter l'effectif du corps des sapeurs-pompiers du Milieu du Monde, la commune d'Eclépens est à la recherche de nouveaux membres.

C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes suisses ou étrangères (hommes ou femmes) âgées de 20 à 35 ans à venir nous rejoindre.

Si vous êtes intéressés, par avance merci de prendre contact avec le commandant du feu, M. Denis Reymond (076 547 31 80) ou avec M. Eric Champendal (079 212 82 57).



TAXE DECHETTERIE POUR ETUDIANTS

En application du règlement communal sur la gestion des déchets (art. 12.3), les habitants de 18 à 25 ans, ayant droit aux allocations familiales, peuvent bénéficier d'une réduction de taxe (Fr. 15.-- au lieu de Fr. 80.--) à condition qu'une attestation d'études ou d'apprentissage soit déposée au bureau communal avant le 10 décembre. Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis chaque année.



CARTES JOURNALIERES CFF



Les Communes d'**Eclépens, Orny, Pompaples, Ferreyres et La Sarraz** ont décidé de mettre chaque jour à la disposition de leurs habitants, dès le 10 décembre 2011,

4 cartes journalières CFF
au prix de Fr. 40.-- / carte



Il s'agit de cartes journalières non nominatives qui donnent droit à la libre circulation dans tout le rayon de validité de l'abonnement général CFF, en seconde classe, le jour indiqué sur la carte. Elles permettent également de circuler avec les cars postaux, ainsi que bon nombre de lignes privées de bus, chemins de fer et bateaux.

Dans le principe, cette prestation est réservée exclusivement aux habitants des 5 communes, et ceci jusqu'à 7 jours ouvrables avant la date de validité de la carte. Pendant la dernière semaine, les cartes non vendues pourront être acquises par des personnes externes aux 5 communes **au prix de Fr. 45.-- / carte.**

Ces cartes peuvent être réservées auprès de **l'administration communale de La Sarraz** au 021/866 02 24 et retirées **contre paiement comptant** à son guichet pendant l'horaire suivant :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h. 30 à 16 h. 30
- mercredi de 13 h. 30 à 18 h. 00

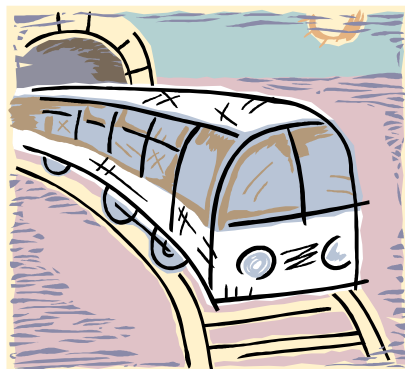
Les billets réservés par ce biais devront impérativement être retirés dans les 3 jours ouvrables suivant la réservation, faute de quoi ils seront remis en vente. Une fois la carte acquise, aucun remboursement ne sera possible.

Tout abus d'utilisation (revente par exemple) entraînera la radiation du fichier des bénéficiaires.

Aucun recours ne sera accepté.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à l'administration communale et consulter le calendrier des disponibilités sur le site Internet de la Commune de La Sarraz, **www.lasarraz.ch**

La Municipalité



CALENDRIER DE L'AVENT 2011

| | |
|---|--|
| <p>Jeudi 1^{er} décembre ADMINISTRATION COMMUNALE Rue du Village 24 Accueil dès 17 h.</p> | <p>Mardi 13 décembre AUBERGE COMMUNALE Rue du Village 1</p> |
| <p>Vendredi 2 décembre Famille Anouk ISSLER DESPLAND Rue du Village 24</p> | <p>Mercredi 14 décembre Famille Françoise BOURGUIGNON Gondoux-Dessus 3</p> |
| <p>Samedi 3 décembre Famille Edith CHEVALLEY Rapille-Dessus 13 Accueil dès 17 h.</p> | <p>Jeudi 15 décembre Famille Jean-Claude BERGER Famille Cyril SCHNEIDER Le Moulin 10</p> |
| <p>Dimanche 4 décembre Famille Julia LATIF La Venoge 4A</p> | <p>Vendredi 16 décembre Famille Yvan NIKLAUS Gondoux-Dessus 1 Accueil dès 18 h.</p> |
| <p>Lundi 5 décembre Famille Annie CHAMPENDAL La Graveyre 1</p> | <p>Samedi 17 décembre Famille Helder PIRES Le Moulin 1</p> |
| <p>Mardi 6 décembre Familles Patrice et Daniel MARTIGNIER Rapille-Dessus 6</p> | <p>Dimanche 18 décembre Madame Vera VALENTE SOARES Cinq Sols 1</p> |
| <p>Mercredi 7 décembre Famille Carlos CID La Graveyre 3</p> | <p>Lundi 19 décembre Famille Sandra SELAS MADUREIRA Cinq Sols 1</p> |
| <p>Jeudi 8 décembre Famille Jean-Claude CACHIN La Venoge 12B Cornets surprises pour les enfants</p> | <p>Mardi 20 décembre Famille Teresa FERREIRA Rue du Village 24</p> |
| <p>Vendredi 9 décembre Famille Stéphanie DUC Ch. des Trois Noyers 1 Accueil dès 18 h.</p> | <p>Mercredi 21 décembre Famille Blaise PORTENIER Cinq Sols 6</p> |
| <p>Samedi 10 décembre Famille Luis MARCOS Rapille-Dessus 17</p> | <p>Jeudi 22 décembre ECOLE DU VILLAGE Animation dans la cour du collège dès 17 h.</p> |
| <p>Dimanche 11 décembre Familles MERCIER + BRAISAZ-LATILLE Sous la Roche 13 Accueil dès 17h.</p> | <p>Vendredi 23 décembre MIGROS PARTENAIRE Rue du Village 30 Vin chaud dès 14h.</p> |
| <p>Lundi 12 décembre Famille Françoise BOURGUIGNON Gondoux-Dessus 3</p> | <p>Samedi 24 décembre Famille Sylvain DEPRAZ Rue du Village 9</p> |

Un grand merci à toutes ces personnes pour leur participation.

SAPINS DE NOEL
BULLETIN D'INSCRIPTION

Un seul sapin par famille

Nom:

Prénom:

A retourner au greffe municipal jusqu'au
lundi 12 décembre 2010

